

# Bonjour *Valois*

La collecte des déchets  
se modernise en 2018

Le Pays de Valois  
investit dans la mobilité  
électrique

La ZAEI du Parc du Chemin de  
Paris à Nanteuil-le-Haudouin  
s'agrandit !



**Benoît HAQUIN**

Président de la Communauté  
de Communes du Pays de Valois

## Chères Valoisiennes, chers Valoisien,

**V**ous le savez. Le développement économique de notre Pays de Valois est, plus que jamais, placé au cœur de nos préoccupations. Depuis plusieurs mois, vos élus travaillent en étroite collaboration avec les agents des services de la CCPV pour assurer le suivi et le lancement de projets ambitieux, créateurs d'emplois. L'objectif de notre démarche est de faire de notre territoire, un territoire économique fort qui accueille des entreprises de tout secteur d'activité et de toute taille. Mais surtout, nous souhaitons créer de véritables synergies entre les acteurs du Valois.

Aujourd'hui, nous pouvons le dire. Nos efforts sont récompensés. J'en veux pour preuve la zone d'activités économiques intercommunale du Parc du Chemin de Paris située à Nanteuil-le-Haudouin. Cette zone est en plein essor. L'entreprise Système U, première société à s'être implantée dans la zone, va s'agrandir. Au total, ce sont 6 000 m<sup>2</sup> supplémentaires qui sortiront de terre d'ici la fin de l'année.

Et grande nouvelle, l'enseigne Alinéa, spécialisée dans l'ameublement et la décoration, posera très prochainement ses valises à Nanteuil-le-Haudouin. Elle souhaite y développer ses activités de logistique pour la France entière.

Autre sujet à l'honneur, l'environnement. Ou plutôt, la préservation de notre environnement. Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique, la CCPV a fait le choix d'agir. Agir plutôt que laisser faire. Aussi, elle lance son 1<sup>er</sup> Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont l'objectif est de définir des axes stratégiques pour mener à bien une politique climatique et énergétique locale. Notre engagement est réel et nous souhaitons tout mettre en œuvre pour privilégier une économie dite « décarbonnée » à l'échelle du Valois.

En cette fin d'année 2017, place aux festivités ! Durant le mois de décembre, l'esprit de Noël va envahir petit à petit les communes du Valois. Je tiens à souligner et à féliciter toutes les initiatives de chacun pour faire vivre et rendre toujours plus attractif notre territoire. Au programme, marchés de Noël et patinoire éphémère. Mais pas uniquement. Dans le cadre de notre saison culturelle Les Musivales, l'Orchestre Philharmonique de l'Oise ravira les amateurs de musique. Je vous laisse, chers lecteurs, découvrir dans ce numéro de *Bonjour Valois* un aperçu du programme des festivités de cette fin d'année.

Le Valois se développe, le Valois s'engage, le Valois s'anime... Et ça se voit ! Une chose est sûre. Notre résolution pour 2018 : continuer coûte que coûte dans cette direction.

Bonne lecture !

## Sommaire

- ACTUALITÉ..... p. 3 à 5
- ÉCONOMIE..... p. 6 et 7
- DOSSIER..... p. 8 à 10
- ENVIRONNEMENT..... p. 11 et 12
- LOISIRS / CULTURE..... p. 13 à 16



### SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

*Bonjour Valois* est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à :

**communication@cc-paysdevalois.fr**  
ou au **03 44 98 30 11**

### La Passerelle

62, rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois  
Tél. : 03 44 98 30 11 - Fax : 03 44 88 37 45  
communication@cc-paysdevalois.fr  
www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : Benoît HAQUIN  
Directeur de la rédaction : Bruno DELLINGER  
Rédactrice en chef : Pauline NEUMANN  
Rédactrice en chef adjointe : Mélanie OZERAY  
Secrétaire de la publication : Annabelle PITET

© Photo de couverture :

ZAEI du Chemin de Paris à Nanteuil-le-Haudouin (© P. Fayolle)

Conception graphique et mise en page : Doncameleon.net  
Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires  
N°ISSN en cours

# La Voie verte inaugurée !

Elle est officiellement ouverte. Aménagée sur 18 km, la Voie Verte du Pays de Valois a été inaugurée le 30 septembre à Betz. Piétons, cyclistes et cavaliers peuvent désormais relier le Bois du Roi à Mareuil-sur-Ourcq. Une nouvelle façon de découvrir le territoire. Retour en images sur la cérémonie d'inauguration de ce projet touristique.

C'est en 2005 que la CCPV a entamé les démarches pour redonner une nouvelle vie à cette ancienne voie ferrée. Les premières études ont rapidement montré l'intérêt et l'opportunité de créer un point d'ancrage touristique fort pour le territoire.

Lors de l'inauguration, le 30 septembre dernier, Benoît Haquin a remercié chaleureusement les partenaires financiers du projet, l'État, la région Hauts-de-France et le Conseil départemental de l'Oise qui ont pris en charge les études, l'acquisition des terrains et le financement des travaux préparatoires et d'aménagement. Benoît Haquin a rappelé que la Voie Verte laisse derrière elle des traces du passé. En vous baladant sur la Voie Verte, vous pourrez ainsi observer les anciennes gares et leurs maisons garde-barrière, et même par endroit, tomber sur des voies de chemin de fer abandonnées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.



Les cavaliers aussi étaient de la partie ! © CCPV, A. Pitet



Les élus de la Communauté de Communes du Pays de Valois ont coupé le ruban à Betz, une des entrées de la Voie Verte. De gauche à droite : Guy-Pierre de Kersaint, vice-président de la CCPV en charge de la culture et des services à la population, Nicole Colin, conseillère départementale du canton de Nanteuil-le-Haudouin, Francis Cloris, sous-préfet de Senlis, Fabrice Dallongeville, vice-président de la CCPV en charge de l'attractivité du territoire et du tourisme, Benoît Haquin, président de la CCPV, Bruno Fortier, vice-président de la CCPV en charge de la mutualisation et Hubert Briatte, vice-président de la CCPV en charge de l'aménagement du territoire et des travaux. © CCPV, A. Pitet

## Comment accéder à la Voie Verte ?

Les deux entrées principales, équipées de parking, se trouvent à Boissy-Lévignen, près de la RN2 et à Mareuil-sur-Ourcq, à proximité de la départementale 936. Des panneaux de signalétique seront prochainement implantés dans les villages traversés par la Voie Verte. Laissez-vous tenter ! Venez découvrir les nombreux paysages que vous réservent le Pays de Valois à travers la Voie Verte.

## Information

La Voie Verte se termine en impasse dans le Bois du Roi à Ormoy-Villers. Deux possibilités s'offrent à vous : soit rebrousser chemin, soit sortir au premier pont et rejoindre le chemin de petite randonnée « Le parcours nature à Lévigignen ». Les travaux d'aménagement de sécurisation de la RN2 à Boissy-Lévignen vont être réalisés prochainement (seuls les piétons et les cyclistes seront autorisés à traverser la route).

Plus d'infos sur [www.cc-paysdevalois.fr](http://www.cc-paysdevalois.fr)



Après la cérémonie, les invités ont pu s'essayer au vélo sur la Voie Verte. Benoît Haquin et plusieurs élus se sont prêtés au jeu. La Voie Verte offre des ambiances variées : paysages boisés et ombragés ou champs cultivés ! Dès le printemps, il vous sera possible de venir pique-niquer sur les tables qui viendront s'ajouter le long de la voie. De même, une vingtaine de panneaux d'informations touristiques la jalonnent. © CCPV, A. Pitet

# Et si vous passiez à l'électrique ?

Mobilité électrique : le Pays de Valois s'est équipé de 6 nouvelles bornes de recharge électrique

À défaut de pouvoir changer nos habitudes pour réduire l'usage de la voiture individuelle et ses émissions de pollution, nous pouvons compter sur les avancées technologiques. C'est pourquoi, en France, comme partout dans le monde, le futur de la voiture s'annonce électrique. Pour faciliter cette transition, les pouvoirs publics œuvrent pour le déploiement d'un réseau de recharge pour les véhicules électriques (IRVE) et hybrides, accessibles à tous sur l'espace public.

Dans 3 communes du Valois, adhérentes au programme MOUV'Oise, 6 bornes viennent d'être installées et seront prochainement en service :

- **3 bornes à Crépy-en-Valois** : Cours du Jeu de Paume - Parking Carrefour Market - La Passerelle (62 rue de Soissons – pôle administratif).
- **1 borne à Lagny-le-Sec** : parking de l'église.
- **2 bornes à Le Plessis-Belleville** : parking de la mairie et de l'église.

Cette pratique nouvelle dans le Valois vous permettra d'associer stationnement et recharge de votre véhicule lors de vos activités quotidiennes (courses, rendez-vous, loisirs, etc.).

Ça devient plus facile pour passer à l'électrique ! Branchez – chargez – roulez...

Léco-mobilité : un thème du PCAET.

## Combien ça coûte à l'utilisateur ?

- Gratuit jusqu'au 31 décembre 2018.
- 3 € à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (recharge complète autonomie de 250 km).

## Temps de recharge :

- 1h20 – 1h30 : recharge complète (autonomie de 250 km).
- 10 min : recharge partielle (autonomie de 25 km).

## Comment ça marche ?

1. On s'identifie (badge ou QR Code),
  2. on charge, 3. on paie, 4. on roule.
- Simple, rapide, efficace !

## Qu'est-ce que MOUV'Oise ?



C'est un service public de l'éco-mobilité financé par l'État et le Conseil départemental de l'Oise porté par SE60, le Syndicat d'Électricité de l'Oise. Pour en bénéficier, les communes doivent adhérer.

## Les atouts de la borne MOUV'Oise :

- Rechargement accéléré (22kVA) : 10 min pour 25 km d'autonomie
- 2 prises pour voiture (22 kVA) et 2 prises pour deux-roues (3kVA)
- Communicante et localisable : sur application smartphone et site internet (trouver les bornes disponibles, libres / en charge)
- Compatible avec les services de recharge d'autres réseaux
- Équipée de moyens monétiques : badge (abonnement) ou paiement ponctuel (smartphone ou CB)



## La rénovation énergétique en question

Propriétaire ou copropriétaire, réduisez votre consommation d'énergie ! Travaux d'isolation, changement des portes et des fenêtres, nouveau système de chauffage... Plusieurs dispositifs s'offrent à vous pour réduire votre facture énergétique mais aussi celle des travaux engagés. Jérémy Perrot, conseiller énergie, expert de la rénovation énergétique à l'ADIL 60 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise), nous éclaire sur le sujet.

### Quelles sont les aides qui s'adressent aux propriétaires et copropriétaires ?

Il existe de nombreux dispositifs d'aide aux particuliers qui réalisent des travaux d'économies d'énergie dans leur logement. On peut citer, l'Eco-prêt à taux 0, le crédit d'impôt transition énergétique, la TVA à 5,5%, les certificats d'économie d'énergie, les prêts action logement, les aides du Département et de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et les aides de la Région dans le cadre du Picardie Pass Rénovation.

### Passons donc en revue les dispositifs les moins connus, comment être éligible aux aides de l'ANAH ?

Soumises à condition de ressources, les aides Habiter Mieux de l'ANAH financent jusqu'à 80% les travaux d'économies d'énergie ambitieux (gain de 25% d'économie d'énergie). Pour les copropriétaires en situation de fragilité - où le taux d'impayés est compris entre 8% et 25% - la démarche doit être collective et doit émaner du syndicat de

copropriétaires. Les aides peuvent aller jusqu'à 5250 € par logement et les travaux engagés doivent permettre un gain de 35% d'économie d'énergie.

### Dans le Valois, les copropriétaires peuvent également choisir Picardie Pass Rénovation...

Avec la Loi de transition énergétique, les copropriétaires sont désormais dans l'obligation d'engager des travaux d'économies d'énergie, avec une échéance de moins de 10 ans. Pour cela en Hauts-de-France, le service public de l'efficacité énergétique à créer Picardie Pass Rénovation, un service intégré qui a vocation à fédérer l'ensemble des parties prenantes. Ce dispositif innovant « clés en main » assure pour le compte du syndicat de copropriétaires, l'élaboration du programme de travaux, le suivi de chantier et une partie du financement.

Les dispositifs sont nombreux et complexes et dans certains cas non cumulables. L'ADIL60 est chargée de vous conseiller à ce sujet.

La rénovation énergétique : un thème du PCAET

### Le coût moyen par projet (hors subventions)

- Pass Picardie Rénovation : **21 636 €**
- ANAH : **18 139 €**

## La mission de l'ADIL

Spécialiste de la rénovation énergétique, l'ADIL est un service public qui a pour vocation d'apporter au grand public comme aux professionnels des informations sur le logement sur le logement, d'ordre juridique, financière ou fiscale.

L'ADIL 60 vous conseille par téléphone ou vous reçoit lors de ses permanences :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- 03 44 48 61 30 ou adil60@wanadoo.fr
- ou rencontre avec un conseiller sur rendez-vous à la Passerelle (62, rue de Senlis à Crépy-en-Valois), les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois de 14h à 17h.

# Aide aux communes : la réalisation de marquages routiers

Le service *Aide aux communes*, mis en place par la CCPV, met à disposition des communes une prestation de marquages routiers au sol. Aujourd'hui en cours d'expérimentation, le service tend à devenir définitif au vu du succès rencontré. Douze communes du Valois y ont déjà fait appel pour créer ou rénover leur signalisation horizontale.



Réalisation d'un passage piéton et d'une ligne blanche sur une route. © CCPV

Pour ce projet, 5 agents de la CCPV ont été formés au savoir-faire technique et l'équipe administrative, à la connaissance de la réglementation en vigueur. La motivation première du pôle Technique est de mettre à disposition des communes et des usagers (conducteurs et piétons) des routes sécuritaires pour plus de confort. Qu'il s'agisse de la réfection ou de la création de passages piétons, de stops, de dents de requin, de cédez-le-passage, d'arrêts de bus, de zones de stationnement ou simplement de lignes médianes... Pour chaque commune, un conseil technique a permis l'application parfaite des souhaits des maires. Y compris la création de signalisations moins courantes telles que des lignes d'athlétisme, des logos spécifiques ou le réaménagement de parkings.



© CCPV, J.-L. Démarez

## 2 agents de la CCPV récompensés

La CCPV, dans le cadre du service *Aide aux communes*, propose aux mairies du Valois le contrôle des points d'eau concourant à la défense contre l'incendie. Une mission, qui le jeudi 6 avril 2017, arrive à point nommé dans la commune de Neufchelles. Sur le terrain, les agents ont su faire preuve de sang-froid lors de leur intervention.

Roland Barbier et Jamal El Mratek aperçoivent une fumée noire provenant d'un véhicule en feu. Constatant la dangerosité de la situation et la présence d'une borne à incendie à proximité, les deux agents décident d'intervenir. Rapidement, ils raccordent le tuyau à la borne, mettent en eau, dirigent le jet sur les flammes et après quelques minutes, parviennent à maîtriser l'incendie.

Une initiative citoyenne félicitée par le maire de Neufchelles, André Diette, qui décide d'informer Monsieur le Préfet de l'Oise. C'est ainsi que Benoît Haquin, président de la CCPV, en présence d'André Diette, a remis aux 2 agents de la CCPV la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement, lors d'une cérémonie officielle le samedi 16 septembre 2017 à Neufchelles.

# VAL Magazine, lauréat 2017 des Trophées de l'Initiative

Le jeudi 12 octobre, 350 personnes sont venues applaudir les lauréats des Trophées de l'Initiative et célébrer les initiatives entrepreneuriales accompagnées par la plate-forme Initiative Oise Est et ses partenaires, dont la CCPV. L'objectif de cette cérémonie est de promouvoir l'initiative et la réussite de jeunes entreprises de l'Oise. Parmi les lauréats, un nom bien connu des habitants du Pays de Valois : le VAL Magazine.

Après 35 ans de diffusion, le journal gratuit d'informations locales, VAL Magazine, support emblématique du Valois, cesse sa parution en août 2015. C'était sans compter sur la détermination de 3 anciens salariés convaincus de l'intérêt du magazine pour ses lecteurs. Une belle histoire entrepreneuriale et un projet bien ficelé pour remettre sur les rails une institution de l'édition du Valois que le service Développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Valois a souhaité soutenir. N'ayant pas écrit ses derniers mots, le VAL Magazine réapparaîtra dans les boîtes aux lettres 3 mois plus tard dans une version légèrement revisitée. Aujourd'hui, après deux ans d'existence, la nouvelle version du VAL Magazine séduit lecteurs et annonceurs. Un beau succès ! Nous avons rencontré, Xavier Carré, l'un des trois associés.

## Pourquoi avoir choisi de relancer VAL Magazine ?

Pour deux raisons majeures. Premièrement, le VAL Magazine bénéficie d'une très bonne notoriété. Très vite, beaucoup de personnes nous ont dit qu'elles regrettaient sa disparition. Depuis 35 ans, il était distribué gratuitement. Chaque semaine, il était attendu et ce même avec l'arrivée d'Internet. C'était l'un des vecteurs phares d'informations locales : lotos, brocantes... Les gens aiment retrouver les informations de leur village et des villages aux alentours dans le magazine car ce sont des informations que l'on ne trouve pas forcément sur Internet. Il y avait donc de la part du lectorat un fort attachement. Aujourd'hui, plusieurs de mes annonceurs me disent que le VAL était un indispensable dans leur salon ou celui de leurs parents. C'était, et ça reste encore aujourd'hui, un support clé pour les associations et les particuliers. Les associations peuvent annoncer gratuitement leurs actualités et manifestations. Les particuliers trouvent sur un seul et même support différentes annonces immobilières, d'emploi, de ventes.

Deuxièmement, tout comme nos lecteurs, nous étions tous les 3 fortement attachés à la publication. Je me suis beaucoup investi dans le VAL. J'ai commencé à travailler aux Éditions du Val d'Automne en 1984. J'étais directeur technique.

Aujourd'hui, je suis multifonctions : commercial, technique. Je touche à tout. L'équipe est restreinte : nous nous devons d'être polyvalent. À l'époque où la confection du magazine n'était pas informatisée, le montage se faisait à la main directement à l'imprimerie. J'allais jusqu'à Saint-Quentin et je dormais devant la machine. Au matin, on vérifiait que tout était bien calé. C'est pour ces raisons que nous avons souhaité faire perdurer à la fois le concept et le nom "VAL Magazine".

## Comment avez-vous procédé pour relancer le magazine ?

Nous avons tout d'abord effectué une solide étude de marché. Composé de 3 salariés, le projet était viable. Nous avons dans un premier temps racheté le nom "VAL Magazine", pour le magazine et le site Internet, auprès du mandataire. Puis, nous avons créé notre société, Les Nouvelles Éditions du Val d'Automne. La version du VAL Magazine que nous avons lancée se compose d'un papier de meilleure qualité. La prise en main est donc plus agréable. Alors que la version précédente était distribuée toutes les semaines, cette nouvelle version est distribuée tous les 15 jours. Nous proposons deux éditions : une de 44 000 exemplaires pour le secteur Dammartin-en-Goële / Crépy-en-Valois / Villers-Cotterêts et une qui couvre le secteur de Meaux tirée à 56 000 exemplaires. Et pour répondre aux nouvelles attentes des annonceurs, nous proposons des offres publicitaires qui comprennent à la fois des encarts dans le magazine et des bannières sur notre site internet. De plus, nous avons élargi nos services en lançant une prestation de communication graphique avec la création de supports de communication comme des logos, des bannières publicitaires, des plaquettes ou des revues.

## Le service Développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Valois vous a soutenu dans votre projet. Comment ?

Pour nous lancer, la trésorerie était nécessaire pour payer les coûts d'impression. Pour la constituer, nous avons investi avec des apports personnels, contracté un prêt à la banque et aussi nous avons eu la chance de bénéficier de deux prêts à taux



Les 3 associés du VAL Magazine récompensés aux Trophées de l'Initiative. © Initiative Oise Est

zéro, sans garantie ni caution personnelle : un prêt d'honneur ainsi qu'un prêt NACRE. C'est un apport supplémentaire qui permet de se lancer plus facilement et de gagner en crédibilité. En obtenant ces prêts, les banques tendent en effet à vous suivre plus volontiers : ça signifie que votre projet tient la route. Être lauréat des Trophées de l'Initiative prouve que nous avons eu raison d'y croire ■

**Particuliers et associations peuvent déposer leurs petites annonces dans les bureaux situés à Crépy-en-Valois (55, rue Nationale) ou sur le site Internet : [www.valmagazine.com](http://www.valmagazine.com)**

## La CCPV vous accompagne dans la création ou la reprise d'entreprise

Le service Développement économique vous propose un accompagnement pour les démarches de création ou reprise d'entreprise ainsi qu'une aide à l'élaboration de l'étude de marché, du business plan et du dossier financier. Il informe également sur les aides disponibles et les types de prêts à taux zéro, sans garantie ni caution personnelle : prêt d'honneur et prêt NACRE. Selon critères d'éligibilité, ces prêts sont octroyés via un partenaire de la CCPV : la plateforme d'initiative locale « Initiative Oise Est ». Chaque entreprise aidée bénéficie également d'un suivi individuel pendant ses premières années d'activité. La CCPV offre un appui et une expertise technique aux créateurs et repreneurs d'entreprise du territoire.

**Vous souhaitez un accompagnement gratuit et personnalisé dans vos démarches de création ou reprise d'entreprise ? Contactez le service Développement économique au 03 44 98 30 13.**

# Les entreprises Valoisiennes en visite au Musée de l'archerie et du Valois

## Retour en images...

Le mardi 4 juillet, le service Développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Valois conviait les entreprises du territoire à une visite privée de l'exposition *Kyudo : la Voie de l'Arc*. L'objectif de cet évènement ? D'une part, permettre aux entreprises du Valois de se rencontrer. D'autre part, renforcer toujours plus le lien entre le service Développement économique et les acteurs locaux, pour, ensemble, construire le paysage économique de notre territoire.

Une soirée réussie grâce aux entreprises du territoire présentes : Cabrema T.P, Data Modul France, Synergi Veterinaire, GEB, Maison Drucker, HLR Praline, Klaas All Road, Tamron France, Transition 2030, Veolia Propreté Nord Picardie, Vaderstad, Daetwyler-Hell France, Trans D.P.R.

Un rendez-vous qui a permis d'échanger sur les opportunités économiques qu'offrent le territoire du Valois. Dans cette même optique, le service Développement économique a mis en place, depuis la rentrée, des rencontres informelles dans le cadre de la saison culturelle des Musivales.

### Le Musée de l'archerie et du Valois, un lieu prestigieux emplí d'histoire

D'abord chapelle dédiée à Saint-Aubin, le bâtiment fut ensuite érigé en château. Vers 1170-80 par Thibault III de Crépy-Nanteuil, puis son fils, Philippe 1<sup>er</sup> qui le transforma en château résidentiel.

Au XV<sup>ème</sup> siècle, le château est rattaché au domaine des Ducs de Valois.

De la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle à 1850, le château sert de prison. Le poète Gérard de Nerval y passera d'ailleurs une nuit.

Par la suite, associations locales, compagnies théâtrales, cinéma se succéderent avant de laisser place à un musée d'arts et traditions populaires à la veille de la Seconde Guerre mondiale. C'est à partir de 1949 que les collections du Musée seront orientées vers l'archerie puis vers le patrimoine religieux du Valois.



Dans l'ancienne salle de bal du château du Duc de Valois, Anne-Sophie Sicard, vice-présidente de la CCPV en charge du développement économique et Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois et 1<sup>er</sup> vice-président de la CCPV en charge de la mutualisation, ont accueilli les invités. Seuls deux musées dans le monde sont entièrement consacrés à l'archerie. Le second se trouvant dans le Missouri, aux États-Unis.

© CCPV, A. Pitet



Les invités ont ensuite découvert le Kyudo, art martial japonais hérité des Samourais. Ils ont pu admirer de nombreuses œuvres, dont certaines provenant de l'imminent Musée du Quai Branly.



La visite fut suivie d'une mise en pratique avec une séance de tir à l'arc sous l'œil bienveillant de la Compagnie d'arc de Vaumoise.

## Activ'Business arrive à Le Plessis-Belleville

Le jeudi 5 octobre, au Centre d'Affaires EGB à Le Plessis-Belleville, se tenait la soirée de lancement du réseau *Activ'Business*, en présence du député Éric Woerth.

L'objectif d'*Activ'Business* est de permettre aux chefs d'entreprise du Pays de Valois de se créer un réseau de connaissances favorisant ainsi le développement économique local. Fondée en ce début d'année, l'association compte déjà une vingtaine de membres.

Pour booster l'activité de ses membres, *Activ'Réseau* organise plusieurs événements : petits déjeuners, cocktails et conférences. L'occasion d'échanger sur les problématiques rencontrées, les opportunités de développement et de synergie.

### Étendre son réseau, clé de succès

Basé au Centre d'Affaires EGB de Le Plessis-Belleville, ce nouveau réseau d'entreprises est une belle opportunité pour la pépinière d'entreprises gérée par le service Développement économique de la CCPV. Cette dernière accueille les jeunes entrepreneurs qui souhaitent bénéficier de loyers modérés et d'un accompagnement en création d'entreprise. Désormais, en adhérant à *Activ'Business*, les porteurs de projets peuvent rapidement développer leur réseau professionnel.



**Chef d'entreprise ou créateur d'entreprise, vous souhaitez devenir membre d'Activ'Business ?**

N'attendez plus ! Connectez-vous sur [www.activbusiness.fr](http://www.activbusiness.fr)

**Un bureau en pépinière vous intéresse ? Contactez Isabelle Vincent, conseillère en création et reprise d'entreprise au sein du Service Développement économique de la CCPV :**

- 03 44 98 30 13
- [isabelle.vincent@cc-paysdevalois.fr](mailto:isabelle.vincent@cc-paysdevalois.fr)

# Toujours en mouvement : la ZAEI du Parc du Chemin de Paris continue de s'agrandir !



© CCPV

Depuis sa création en mai 2010, sous l'égide la Communauté de Communes du Pays de Valois, la Zone d'Activités Économiques Intercommunale du Parc du Chemin de Paris, située à Nanteuil-le-Haudouin, intéresse les entrepreneurs. Depuis 3 ans, les ventes s'accroissent et la zone gagne du terrain. Grandes entreprises ou PME, elles sont nombreuses à s'y implanter. Alors que le pionnier de la zone, Système U, s'agrandit, la ZAEI s'appête à accueillir 6 nouvelles entreprises courant 2018. Parmi elles, l'enseigne française spécialisée dans l'ameublement et la décoration, Alinéa. La preuve que le territoire du Pays de Valois répond aux ambitions des entrepreneurs. Quels sont les axes de développement économique du territoire ? Et pourquoi cet engouement pour le Pays de Valois ? Quel avenir pour la Zone d'Activités Économiques Intercommunale de Nanteuil-le-Haudouin ? Décryptage.

## Entreprendre : les atouts du territoire

Le Pays de Valois est situé à moins d'une heure de Paris, point stratégique de l'innovation. Il offre aussi l'opportunité d'être ouvert sur le monde, grâce à sa proximité avec l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, et de côtoyer le bassin d'activités de Roissy déjà fortement développé. Un avantage pour capter des clients et développer des synergies.

De plus, avec une fiscalité plus attractive que Paris et sa banlieue, le Valois est un lieu de choix pour les entreprises qui interagissent avec leurs clients et prestataires parisiens mais, ne sont pas tenus d'être implantés dans la capitale ou sa petite couronne. Et, nombreuses sont les entreprises qui souhaitent quitter la région parisienne pour être en capacité d'étendre leurs locaux et/ou leurs productions.

Autre point fort : son espace. C'est assez rare, le Valois dispose de très grands fonciers. Le Pays de Valois est ainsi en mesure d'accueillir de grands projets qui demandent plusieurs

hectares d'installation. Une aubaine pour les grandes entreprises mais aussi les PME.

Un trio gagnant qui fait mouche auprès des entreprises. Les élus mettent d'ailleurs ces atouts en avant pour attirer de plus en plus d'entreprises issues de tout type de secteur d'activité. L'attractivité du territoire est d'ailleurs remarquée. Les spécialistes de l'immobilier d'entreprise, Nexity et Panhard, ont misé sur les grands espaces aux portes de Paris offerts par le Valois pour de futurs projets, notamment dans la ZAEI de Nanteuil-le-Haudouin.

## L'avenir du territoire

La CCPV souhaite développer un territoire économique « pluriel » qui accueille des entreprises de tout secteur d'activité et de toute taille. Ses objectifs ? D'une part, créer un bassin d'emplois composé de divers profils de salariés et d'autre part, favoriser un tissu économique basé sur tout type d'industrie et d'artisanat. Et ainsi, créer, entre eux, des complémentarités de services et impulser des synergies possibles. Zoom sur les axes de développement privilégiés.

C'est incontestable, la proximité avec Paris, l'accès rapide à la route Nationale 2 ainsi que ses grands espaces attirent les entreprises de logistique. L'idée est de pouvoir sélectionner des entreprises innovantes qui sont en capacité de s'installer durablement sur le territoire et d'offrir une multitude d'emplois. Une stratégie de développement encouragée par les atouts naturels du territoire, que vos élus ont décidé de mettre en avant pour saisir les nombreuses opportunités qui se présentent. Dans la même vision, la CCPV revend certains terrains à des entreprises spécialistes de l'immobilier d'entreprise comme Nexity. Cependant, la CCPV garde un droit de regard sur les sociétés qui souhaitent s'y implanter.

En parallèle, la CCPV veut insuffler un vent d'innovation avec l'arrivée de startup et PME à forte valeur ajoutée technologique et développer une offre tertiaire de qualité. De plus, avec ses grands espaces disponibles, le Pays de Valois répond aux besoins d'agrandissement des PME qui ambitionnent un fort développement. Il est important de souligner que la plupart de l'emploi est créé par des entreprises endogènes.



**Anne-Sophie Sicard,**  
4<sup>ème</sup> vice-présidente de la CCPV  
en charge des finances et du  
développement économique

## “ Pour des raisons géographiques et économiques, le Valois suscite un vif intérêt auprès des entreprises. ”

Parce qu'il répond aux besoins à la fois des grosses entreprises qui ont besoin d'espace pour se développer et aux petites structures qui préfèrent investir dans leur recherche et développement plutôt que dans leur foncier, le Pays de Valois est une adresse de choix pour de nombreux entrepreneurs et chefs d'entreprise. Pour répondre toujours plus à leurs besoins et les convaincre de choisir notre territoire, avec le service Développement économique de la CCPV, nous allons les accompagner dans la réalisation de leur projet. Grands groupes, PME, projets individuels, les entrepreneurs sont séduits par les atouts de notre territoire. Nous souhaitons accueillir des entreprises de toutes tailles et de tout horizon. L'objectif de la CCPV ? Devenir un territoire exemplaire mêlant conscience environnementale au développement économique, tant sur l'habitat que sur la façon de voir l'agriculture de demain. Nous souhaitons aussi positionner les entreprises du territoire sur des nouveaux marchés de niche et miser sur des circuits de distribution plus courts. Cette prise de conscience et cette évolution doivent notamment être impulsées par les entreprises.



L'accompagnement des entreprises sur le territoire, soutenu par Anne-Sophie Sicard, 4<sup>ème</sup> vice-présidente de la CCPV en charge des finances et du développement économique, et réalisé par le service Développement économique de la CCPV, est donc capital. La « success story » de *Mon album photo*, témoigne d'ailleurs de l'importance du développement endogène. Créée en 2004 à Le Plessis-Belleville au sein d'un petit local, l'entreprise est rentrée dans l'escarcelle du groupe M6 en 2010. Aujourd'hui basée à Nanteuil-le-Haudouin, elle embauche pas loin d'une centaine de salariés.

Enfin, même si le développement économique du territoire se fait massivement le long de la Nationale 2 avec ses zones d'activités, les élus de la CCPV soutiennent aussi les actions qui se développent sur le reste du territoire notamment via l'agriculture et l'économie sociale et solidaire. Des initiatives comme *La Bonne Ferme* à Russy-Bémont qui développe l'insertion professionnelle à travers le maraîchage en permaculture ou encore *Maison Lazarre* à Vaumoise qui développe et anime des logements partagés pour des personnes ayant vécu dans la rue ou encore des jeunes actifs bénévoles. Des projets aux schémas de développement non classiques et pourvoyeurs d'emplois. De plus en plus de schémas économiques collaboratifs apparaissent, basé sur l'entraide. La CCPV les encourage pour que le Valois devienne un territoire exemplaire et

permette l'impulsion des projets porteurs qui vont toucher l'agriculture, l'environnement, le recyclage des déchets... Les élus souhaitent, au travers des actions menées par le service Développement économique, fédérer ces projets innovants pour « booster » leur développement et encren leur réussite sur le territoire.

### La ZAEI de Nanteuil-le-Haudouin en plein essor avec des emplois à la clé

La Zone d'Activités du Parc du Chemin de Paris à Nanteuil-le-Haudouin se structure et connaît un vif succès. Pelleuses et grues ont envahi les allées de la ZAEI de Nanteuil-le-Haudouin pour accueillir de nouvelles entreprises. Les élus souhaitent que cette zone ait un développement harmonieux et puisse accueillir tout type d'entreprises. Actuellement, la CCPV investit un peu plus d'un million d'euros pour l'aménagement de voiries et de dessertes douces.

Sur cette première zone intercommunale de 40 hectares, 20 sont développés par Nexity sur lesquels il ne reste plus qu'un permis de construire pour un bâtiment logistique de 23 000 m<sup>2</sup> et un terrain de 5 000 m<sup>2</sup> de disponibles ; 20 autres sont développés par le Groupe Panhard qui vient de déposer deux permis de construire de 40 000 m<sup>2</sup>. La CCPV quant à elle vient de vendre 20 hectares, le 16 octobre dernier, pour accueillir l'entreprise Alinéa. Une stratégie de développement qui permet d'assurer la venue de nombreuses sociétés.

**Vous l'aurez compris, 2018 sera une année phare pour cette ZAEI du Pays de Valois. Ça bouge et ça crée des emplois ! Lumière sur son accroissement et ces entreprises qui nous expliquent pourquoi ils ont été séduits par la ZAEI de Nanteuil-le-Haudouin.**

### 6000 m<sup>2</sup> de plus pour Système U

Elle est la première entreprise à s'être installée dans la Zone d'Activités Économiques Intercommunale de Nanteuil-le-Haudouin. Spécialisée dans le stockage de produits frais, la plateforme Système U de Nanteuil-le-Haudouin dessert les points de vente de l'Île-de-France et du Nord-Pas-de-Calais de la France. Aujourd'hui, la plateforme s'agrandit. À la fin de l'année, sa superficie totale sera de 22 000 m<sup>2</sup>. Atouts de la ZAEI du Chemin de Paris et création d'emplois, Claude Alfonsetti, directeur du site, nous en dit plus :

#### En 2011, pourquoi avoir choisi Nanteuil-le-Haudouin ?

Nous desservons toute l'Île-de-France. En nous implantant à Nanteuil-le-Haudouin nous pouvons livrer nos premiers clients, situés en Seine-Saint-Denis, en moins de 30 minutes : un argument de poids ! De plus, nous avions besoin d'espace. La ZAEI nous permettait d'acquérir 18 hectares à un tarif compétitif et qui plus est disponibles immédiatement. Notre choix s'est avéré être pertinent.

#### Pourquoi cet agrandissement, 6 ans après ?

La plateforme va passer de 16 000 m<sup>2</sup> à 22 000 m<sup>2</sup>. Notre stratégie a évolué depuis notre installation. Alors que nous devions au départ travailler uniquement en flux tendu avec des produits provenant de Caen, aujourd'hui l'objectif du Groupe est de faire en sorte que chaque colis engendre le même coût logistique partout en France, quel que soit l'entrepôt qui prépare et quel que soit le magasin qui commande. Pour cela, il est indispensable d'avoir un assortiment de produits homogènes sur l'ensemble des sites du Groupe. Il nous fallait agrandir la plateforme de Nanteuil-le-Haudouin pour devenir complètement autonome en termes de référencement produit. ▶



© CCPV, A. Pitet



© CA

Claude Alfonsetti, directeur du site Système U de Nanteuil-le-Haudouin © Système U

► Après travaux, nous serons autonomes à 100%. L'ensemble des rayons seront représentés : charcuterie, yaourt, pâtisserie, viande, charcuterie... Avec nos 6 000 m<sup>2</sup> supplémentaires, nous allons pouvoir augmenter notre volume de colis. Nous passerons à 22 millions de colis à l'année. Cet agrandissement n'est qu'une première étape dans l'accroissement de notre plateforme car nous projetons une montée en volume de notre activité de 20% d'ici 2020.

#### Quelles vont être les créations d'emplois ?

Aujourd'hui, la plateforme compte 100 personnes. Cette hausse d'activité engendrée par l'agrandissement de la plateforme va générer des emplois sur la ZAEI, près de 100 postes en CDI vont être créés. Un recrutement qui s'étalera jusque fin 2018. Les postes à pourvoir sont les suivants : employé logistique polyvalent, chef d'équipe et responsable d'exploitation ■

## 20 hectares pour Alinéa

L'enseigne spécialisée en ameublement et décoration du groupe Auchan a choisi Nanteuil-le-Haudouin pour sa nouvelle plateforme logistique. Avec ses 7 magasins basés en Ile-de-France et un de ses plus grands points de vente situé dans la zone commerciale de Saint-Maximin, le Pays de Valois est un lieu stratégique pour l'enseigne. C'est pour faciliter son installation que la CCPV a acquis une parcelle de 20 hectares. Avec plus de 15 000 références produits à l'année et un renouvellement au rythme de 2 collections par an, l'enseigne se devait de trouver un espace assez grand pour accueillir ses activités de logistique pour la France entière : réception, stockage, expédition, etc.

## Une place de choix aussi pour les PME

La proximité de Paris séduit les PME qui recherchent des accès routiers rapides et des tarifs attractifs. Cinq PME ont misé sur Nanteuil-le-Haudouin pour implanter leur société. C'est ainsi que dès 2018, la ZAEI accueillera LDM Miroiterie, TLOT, Transport Le Berre, Hardy et Klaas All Road.

Nous avons rencontré ces chefs d'entreprise qui font confiance au territoire du Valois pour booster leur business.

**Henri Lemoine, société Klaas All Road :**

#### Présentez-nous votre société ?

Notre entreprise est spécialisée dans la distribution de grues de levage mobile haut-gamme fabriquées par le leader européen, la société allemande KLAAS. Vente ou location, nous mettons en place un service clés en main. Nos clients sont les professionnels du BTP comme les couvreurs ou les charpentiers. Nous avons 6 agences en France et dès 2018 notre siège social sera basé à Nanteuil-le-Haudouin.

#### Pourquoi avoir choisi de quitter la région parisienne pour Nanteuil-le-Haudouin ?

À Neuilly-sur-Marne notre superficie est de 12 000 m<sup>2</sup>. Une surface trop petite pour notre projet de croissance qui est de doubler dans les 5 prochaines années. Nous avons donc débuté nos recherches dans un triangle Château-Thierry / Marne-la-Vallée / Nanteuil-le-Haudouin. Notre choix s'est arrêté sur Nanteuil-le-Haudouin pour la facilité d'accès à la RN2 et à Roissy. De plus, le service Développement économique de la CCPV ont rapidement su cerner nos besoins et nous proposer des solutions contrairement à la région parisienne où les lourdeurs administratives peuvent parfois freiner les ambitions de croissance des sociétés ■



Société Klaas All Road © DR

**Klaas All Road arrivera sur le site de Nanteuil-le-Haudouin en avril 2018. L'entreprise compte 14 salariés. À la suite de son arrivée sur la ZAEI, 6 recrutements seront réalisés.**



Société Hardy © DR

**Sabrina Clisson, société Hardy :**

#### Présentez-nous votre société ?

Nous sommes une société de transport de marchandises spécialisée dans l'enrobé. Nous travaillons principalement pour le secteur public et les grandes entreprises du BTP comme EIFAGE, Bouygues ou Colas. Notre siège est basé à Boulogne-Billancourt et notre site d'exploitation au Mesnil-Amelot.

#### Pourquoi venir à Nanteuil-le-Haudouin ?

Pour deux raisons. La première, au bout de 2 ans de recherche la ZAEI de Nanteuil-le-Haudouin a enfin répondu à notre besoin d'espace. Notre activité demande un très grand terrain pour « parker » nos camions et assurer la maintenance de notre matériel. Or, pour faciliter la communication avec nos chauffeurs et nos équipes de maintenance nous voulions regrouper sur seul un site l'ensemble de nos équipes. Chose qui semblait impossible jusque-là. La région parisienne étant limitée en termes d'espace avec des tarifs bien trop élevés. La seconde raison, la proximité du site avec l'aéroport de Roissy avec lequel nous travaillons ■

**La société Hardy arrivera sur le site de Nanteuil-le-Haudouin en mars 2018. L'entreprise compte 16 salariés.**

En pleine structuration, la ZAEI de Nanteuil-le-Haudouin comptera donc en 2018, 7 entreprises. Poussée par la forte demande des entreprises souhaitant s'installer dans l'Oise, la CCPV travaille actuellement à une nouvelle zone d'activités située entre Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville sur un terrain de 38 hectares. Une nouvelle opportunité pour dynamiser le bassin d'activités du Pays de Valois. Cependant, pas à n'importe quel prix. Vos élus portent également une vigilance particulière aux questions environnementales. Le développement économique, en effet, ne doit pas se faire au détriment du cadre de vie de qualité offert par le Pays de Valois.

# PCAET, tous concernés !

Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique, la Communauté de Communes du Pays de Valois a lancé son 1<sup>er</sup> Plan Climat-Air-Énergie Territorial en mai dernier. Son ambition : définir des axes stratégiques pour mener à bien une politique climatique et énergétique locale incluant l'atténuation du changement climatique et privilégiant une économie « décarbonnée ». En pleine phase de Diagnostic, la CCPV est accompagnée par une équipe d'experts pour cette élaboration.

Chaque phase a son importance. Le diagnostic représente le point de départ pour construire une stratégie territoriale énergie-climat. Cette dernière fixera la direction et le niveau d'ambition que nous donnerons au Plan d'action.

## Que retrouve-t-on dans le diagnostic ?

- Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des polluants atmosphériques (Bilan carbone) selon les 2 volets : patrimoine et services de la CCPV et le territoire ;
- Le diagnostic énergétique du territoire ;
- Une analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatiques ;
- Une étude du potentiel de développement des énergies renouvelables à l'échelle du territoire.

**La CCPV est soutenue par plusieurs partenaires institutionnels** qui se mobilisent tout au long de la démarche : les gestionnaires des réseaux (Enedis, GRDF, SICAE), les syndicats d'électricité, l'ATMO, les services de l'État, de la Région, du Département, l'ADEME, les chambres consulaires, etc.

## Une identité visuelle dédiée à notre PCAET

Vous l'avez sans doute remarqué, le PCAET du Pays de Valois dispose désormais d'une identité visuelle bien à lui. Nous avons donc le plaisir de vous présenter le logo PCAET ainsi que Léon, le héron, notre mascotte. Grâce à eux vous pourrez facilement repérer nos actions en lien avec le PCAET.



*Vous êtes une entreprise,  
une association ou bien un simple  
citoyen, venez partager vos idées  
avec nous sur la toile :  
[www.cc-paysdevalois.fr](http://www.cc-paysdevalois.fr)*

**JE PARTICIPE !**

## La concertation continue : Plan Climat Air Énergie – Je participe !

Parce que vous faites vivre le Valois et que la transition énergétique est l'affaire de tous, venez apporter votre pierre à l'édifice en nous faisant part de vos idées.

### 6 thématiques vous permettront de structurer vos réponses :

1. Mes déplacements.
2. Mes loisirs.
3. Chez moi.
4. Au travail, à l'école.
5. Agir ensemble.
6. Mon territoire en 2050.

Vos contributions viendront enrichir le travail qui sera fait lors des ateliers de concertation que nous organiserons pour vous et avec vous à l'occasion du Plan d'action.

Nous remercions ceux qui ont déjà participé à cet appel à idées !

# Top départ pour la collecte mécanisée des déchets

## Enquête en cours, pensez-y !

En 2018, la collecte des déchets évolue... Place à la modernisation ! Pour faciliter le tri des déchets et améliorer le fonctionnement de la collecte, la Communauté de Communes du Pays de Valois a choisi de faire appel à des camions bennes à bras articulé, dès juin prochain. Pour ce faire, tous les foyers du territoire vont être dotés de nouveaux conteneurs adaptés à ce mode de collecte mécanisée.

16 enquêteurs missionnés par la société prestataire Véolia sillonnent actuellement le Valois pour venir à votre rencontre. Leur objectif ? Déterminer votre besoin en nouveaux bacs à déchets pour ensuite vous fournir le matériel adapté.

### Attention ! Date limite le lundi 4 décembre

Afin que l'ensemble du Pays de Valois puisse être équipé en temps et en heure, Véolia doit obtenir toutes les informations avant le lundi 4 décembre. Sans réponse de votre part avant cette date, vous ne pourrez pas être équipé en temps utile des bacs « adaptés » au nouveau dispositif de collecte.

**Si vous êtes absent lors du passage des enquêteurs, pas de panique ! Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour répondre à l'enquête :**

#### • Par courrier

Renseigner le questionnaire déposé dans votre boîte aux lettres et le retourner à l'aide de l'enveloppe « T » préaffranchie.

#### • Par téléphone

0 800 97 00 00

Service et appel gratuits

Du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 10h à 20h.

#### • En ligne

Remplir le questionnaire en ligne sur le site [www.cc-paysdevalois.fr](http://www.cc-paysdevalois.fr)



© CCPV, S. Lamoureux

### La collecte mécanisée : quels changements pour votre foyer ?

- **Emballages et papiers recyclables** seront désormais ramassés une fois par semaine.
- **Nouvelle technique** : les camions bennes destinés au ramassage des déchets ménagers (hors déchets verts et encombrants) vont être munis d'un bras articulé. Ce nouveau mode de collecte ne concerne pas les voies étroites en centre-ville qui seront desservies par une benne classique de faible gabarit.
- **Un nouveau bac** : toutes les adresses concernées par la collecte mécanisée seront dotées d'un bac à couvercle gris destiné aux ordures ménagères (tous les déchets qui ne vont pas dans le bac jaune). Le bac jaune à emballages et papiers sera adapté ou changé pour assurer de compatibilité avec le nouveau mode de collecte.

# MLEJ : obtenir son permis de conduire pour faciliter sa recherche d'emploi

La Mission Local pour l'Emploi des Jeunes, soutenue par la Communauté de Communes du Pays de Valois, a lancé, en partenariat avec l'association LLJ Prévention routière, le permis de conduire en accéléré pour 830 €. Un dispositif novateur pour lutter contre les difficultés de mobilité des jeunes, les aider à devenir autonomes et à construire leur avenir. Explications.

## La mobilité, un levier pour l'insertion sociale

Aujourd'hui, la mobilité est un élément incontournable pour vivre en société et ce n'est pas seulement qu'une question d'accès à l'emploi. L'absence de mobilité est d'abord un obstacle à l'intégration sociale. C'est parce que 1 297 jeunes du Valois suivis par la Mission Locale n'ont pas leur permis de conduire que la MLEJ a mené le pari fou de rendre accessible le permis de conduire aux 16-25 ans à moindre coût et en accéléré.

## Un coût maîtrisé

Pour proposer un tarif attractif, la MLEJ s'est associée à l'association LLJ Prévention routière qui met à disposition des formateurs. Le coût de la session de formation au code de la route est à seulement 180 €. Les 650 € restant couvrent les frais du stage de conduite (20 heures de conduite en une semaine) et l'heure d'évaluation. Un tarif qui peut être cumulé avec des aides, comme le Pass permis citoyen, un dispositif du Conseil départemental (600 € alloués pour 70 heures de travail dans une collectivité ou une association).

## Qui peut bénéficier de ce dispositif ?

Trois conditions sont nécessaires pour être candidat :

- Avoir entre 16 et 25 ans.
- Être déscolarisé.
- Être inscrit à la MLEJ.

Si vous remplissez ces conditions, il suffit de faire votre demande auprès de la MLEJ. Premier arrivé, premier servi !



Lundi 23 octobre, Anne-Sophie Sicard, présidente de la MLEJ et vice-présidente de la CCPV, a récompensé Yann Lecesne, premier jeune à avoir obtenu son permis de conduire grâce au dispositif, en présence de Fatima Massau, conseillère régionale des Hauts-de-France. © CCPV, J. Fouquet

## Une expérimentation concluante

Depuis septembre, avec une session par mois, la MLEJ propose ce dispositif à 15 jeunes qu'elle accompagne. Fort de son succès, les inscriptions sont nombreuses et la liste d'attente s'agrandit !



## La MLEJ, acteur de l'insertion socioprofessionnelle de proximité pour les 16-25 ans

La Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes Sud-Oise est une association d'utilité publique financée par l'État, la Région et les communes et qui agit en co-construction avec les Communautés de Communes. La MLEJ apporte des réponses et des solutions concrètes à tous les jeunes de 16-25 ans sortis de l'école avec ou sans diplôme qui cherchent un emploi ou une formation, et pour ceux qui ont des interrogations ou des besoins sur le logement, la santé, la mobilité, la famille, les droits...

### Plus d'infos :

Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes de Crépy-en-Valois

La Passerelle, 62 rue de Soissons  
60800 Crépy-en-Valois

03 44 59 44 00

contact@mlj.fr

www.mlj.fr

# Musivales

## Le spectacle continue...

Voici le programme des prochains mois : de la musique classique avec l'ensemble Kalais (les solistes de l'Orchestre Philharmonique de l'Oise), des chansons électro-pop avec KIZ (LE coup de cœur de la saison) et Oldelaf avec ses chansons et son humour à nul autre pareil. Des spectacles pour tous et partout. Telle est notre marque de fabrique ! Laissez-vous tenter et rejoignez-nous sur le spectacle qui vous fait envie.



© DR

### ✳ Quintette à vent Kalais

**Dimanche 10 décembre à 16h**

**Les solistes de l'Orchestre philharmonique de l'Oise**

**Salle municipale à Versigny - Tarif : 10 € – tarif réduit : 8,50 € -**

**Durée : 1h20 - concert assis**

Avec un programme permettant de mettre en valeur toute la virtuosité de ses solistes, l'Orchestre philharmonique de l'Oise propose la variété des timbres et des couleurs qu'offre cet ensemble très séduisant qu'est le quintette à vent Kalais.

Pour les amateurs d'instruments à vent et de musique de chambre en général, le quintette à vent Kalais propose un programme très attrayant : Franz Joseph Haydn : divertimento pour quintette à vent ; Ferenc Farkas : danses anciennes hongroises pour quintette à vent ; Georges Barbotou : chansonneries pour quintette à vent ; Gaetano Rossini : premier quatuor pour flûte, clarinette cor et basson ; Denès Agay : cinq danses pour quintette à vent et Johan Strauss : katinka polka pour quintette à vent.

### MUSIVALES+

Venez profiter de tout l'Orchestre philharmonique de l'Oise lors d'une répétition publique le dimanche 3 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h à Le Plessis-Belleville (salle Suzanne-Lelay). Thierry Pélicant, le chef d'orchestre, partagera avec vous les secrets de fabrication d'un concert. Cette répétition sera aussi un spectacle ! Gratuit et ouvert à tous.



© DR

### ✳ KIZ

**Samedi 27 janvier à 20h30**

**Salle multifonctions à Péroy-les-Gombries**

**Tarif : 14 € - tarif réduit : 12 €**

**Durée : 1h20 - concert assis**

Derrière KIZ, se cache un duo : Alice et Marc. Deux musiciens multi-instrumentistes bidouilleurs de son. Bien décidés à prouver que la musique est partout autour de nous, ils n'hésitent pas à utiliser des sons du quotidien dans leur musique. Des graviers, une cafetière, une machine à écrire... Autant d'instruments atypiques qui viennent étoffer l'univers musical unique de KIZ. L'aventure a commencé avec le remix de la célèbre sonnerie d'iPhone « Marimba » qu'ils reprennent avec un ukulélé, un bol d'eau et un micro-ondes. La vidéo compte plus de 1 million de vues sur YouTube.

**Leur pop décomplexée et entraînante séduit tous ceux qui aiment jeux de mots et de sons. Une musique fraîche, dans l'air du temps et qui ose sortir des sentiers battus !**

« À eux quatre, ils sont parvenus à prouver qu'avec un peu d'espièglerie, de talent et d'audace, la pop française avait de (très) beaux jours devant elle. »

Elle



© Franck Lorient

## Oldelaf

**Samedi 10 février à 20h30**  
**Espace la Chênaie à Lévigien**  
**Tarif : 18 € - tarif réduit : 15,50 €**  
**Durée : 1h30 - concert assis**

Si, comme pour Claude François, vous aviez aimé la version « électrique » du spectacle Oldelaf, à n'en pas douter, vous serez conquis par la version « acoustique » qui, elle, reste vivante.

À quatre, Oldelaf, Ale Zapata, Victor Paillet et Fabrice Lemoine, comme le chanteur Renaud, ne se lassent pas des tournées alors ils remettent ça pour :

1. Faire des cachets.
2. Prouver qu'ils savent jouer et chanter de la musique.
3. Apprendre à parler le provincial.
4. Conquérir les gens qui n'ont pas encore découvert Oldelaf sur scène, et donc le bonheur.

**Humour et musique, le mélange est délicat, Oldelaf le maîtrise à merveille !**

« En concert, le spectacle est décapant, drôle, bourré d'énergie, pour le plus grand plaisir d'un public, dont une partie connaît par cœur le répertoire et l'autre l'apprend sur le tas. »

Le Monde



## Les premiers spectacles de la saison ont été complets !

La 1<sup>ère</sup> édition de Jazz-en-Valois a aussi été un véritable succès. Vous nous encouragez à poursuivre sur le même chemin : des spectacles pour tous et partout. Les prochains spectacles ont tout pour vous ravir : des artistes généreux et proches du public. Alors à Lévigien, Versigny et Péroy-les-Gombries, retrouvons-nous ! Venez également assister à la répétition publique de l'Orchestre philharmonique de l'Oise le dimanche 3 décembre à Le Plessis-Belleville. Vous pourrez rencontrer les musiciens et profiter de ce que l'on ne voit jamais : tout le travail de préparation et de réglages des détails qui assure la réussite du spectacle. Parlez des Musivales à vos familles, vos amis, vos voisins. Soyons encore plus nombreux. C'est une chance pour le Valois d'avoir des spectacles, au plus près de nos villes et villages.

À bientôt !



La billetterie est ouverte pour tous les spectacles de la saison. Il existe des formules d'abonnement attractives pour 3, 4 ou 5 spectacles. Le tarif groupe est à partir de 4 personnes : pensez au co-voiturage entre voisins et amis ou collègues ! Profitez également du tarif découverte à 10 € pour vous laisser tenter et suivre vos envies (avec une formule d'abonnement à 21€ pour les 3 spectacles découverte de la saison). Rappelons également que les spectacles sont gratuits pour les enfants de moins de 10 ans.

### Renseignez-vous :

- sur Internet : [www.musivales.fr/billets](http://www.musivales.fr/billets)  
(paiement par carte bancaire sécurisé par Paybox).
- à l'Office de tourisme du Pays de Valois :  
82 rue Nationale - Crépy-en-Valois
- au Bureau d'information touristique d'Ermenonville :  
Maison Joseph II - 2 bis, rue René de Girardin
- à la CCPV :  
La Passerelle - 62 rue de Soissons - Crépy-en-Valois

### Et retrouvez toutes les informations liées aux Musivales :

- sur internet (vidéos, présentations, abonnements, ...) :  
[www.musivales.fr](http://www.musivales.fr)
- sur la page Facebook : Musivales
- et par téléphone : 03 44 88 05 15



Les autres spectacles de la saison sont présentés en détail sur le site Internet : [www.musivales.fr](http://www.musivales.fr)

Vous y découvrirez Yves Uzureau, la Compagnie de la Fortune ainsi que Luc Alenvers. Nous en reparlerons dans le prochain Bonjour Valois.



Guy-Pierre de Kersaint,  
vice-président en charge de la culture

# Noël en Valois : tout un programme !

Un vent de magie va souffler sur le Valois... Comités des fêtes, communes et associations se démènent pour offrir aux Valois des fêtes de fin d'année animées. L'occasion de s'amuser entre amis ou en famille.



## À vos agendas

### Les marchés de Noël et leur traîneau d'animations

Les yeux des petits sont écarquillés devant les objets de décoration et les adultes retrouvent leur âme d'enfant... Le marché de Noël, lieu magique, pour enchanter ces fêtes de fin d'année.

#### Dimanche 3 décembre, Péroy-lès-Gombries

Venez faire vos emplettes de Noël sur les stands des artisans du Pays de Valois : produit de bouches, objets de décoration, confiseries, jouets... Le Père Noël sera présent pour accueillir les enfants et vous pourrez assister à des démonstrations de danses.

**Salle multifonctions, de 10h à 18h -  
Restauration et buvette sur place.**

#### Samedi 9 décembre, Nanteuil-le-Haudouin

Le marché de Noël vous ouvre ses portes de 10h à 18h à la Maison du Temps Libre. Vous ferez le plein d'animations : visite du Père Noël, promenades en calèche et en poney et d'autres surprises.

**Maison du Temps Libre, de 10h à 18h -  
Restauration sur place.**

#### Dimanche 10 décembre, Trumilly

L'association Les perles de Trumilly organise un marché de Noël avec une dizaine d'exposants. Au programme : défilé des majorettes à 14h30 départ de l'impasse des demoiselles et visite du Père Noël accompagné de ses camarades Mickey et Minnie.

**Salle communale, place de l'église -  
Restauration sur place.**

### « Crépy-Glisse »

Crépy-en-Valois  
du samedi 9 décembre 2017  
au dimanche 7 janvier 2018

Cette année la patinoire déménage ! C'est dorénavant sur le cours Foch, qui aura des allures de pôle Nord, que vous pourrez chausser vos patins. Vous êtes frileux à l'idée de vous retrouver sur la glace ? Laissez-vous tenter par les gourmandises et le vin chaud.

**Pour fêter la nouvelle édition de « Crépy-Glisse », vous êtes invités à son inauguration, le samedi 9 décembre dès 17h.**

Plusieurs animations seront proposées : dégustation de vin chaud, sculpteur sur glace... Nous vous attendons nombreux !



Il s'en passe des choses dans le Valois, mais encore faut-il le savoir ! Pour ne rien manquer des événements culturels du Pays de Valois, ayez le réflexe :

### « Sortir en Valois »

Retrouvez tous les marchés de Noël et les sorties sur le site [www.sortirenvalois.fr](http://www.sortirenvalois.fr) ou sur l'application SortirEnValois.

